

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

À la séance régulière du conseil tenue le 11 janvier 2021, à 19h30 et à laquelle sont présents : Mesdames Marielle Bérubé, Suzie Boudreau, Nancy Côté et Diane Parent, ainsi que Monsieur Maxime Anctil.

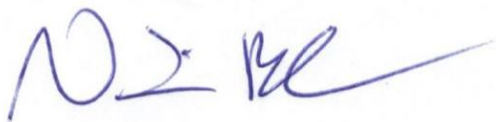
Formant quorum sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.
Madame Nadine Beaulieu, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION numéro 05-21

TAUX INTÉRÊT 2021

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse détermine le taux d'intérêts annuel pour l'année 2021 à 14% et autorise le report de l'échéance des intérêts du premier versement du 1^{er} mai au 30 juin 2021; du deuxième versement du 1^{er} août au 29 octobre 2021 et du troisième versement du 2 octobre au 1^{er} décembre 2021.

Copie certifiée conforme donnée à Saint-Moïse, ce 18 janvier 2021



Nadine Beaulieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière